



Améliorer les conditions d'exercice des stagiaires maintenant !

Communiqué des organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT Educ'action, SUD Éducation, réunies en intersyndicale nationale et du Collectif Stagiaire Impossible.

Toutes nos organisations syndicales s'opposent à la réforme de la formation des enseignants, et des CPE. Elles en exigent l'abandon préalable à l'ouverture de négociations. Cette réforme, pilotée par l'objectif de supprimer des milliers d'emplois nie la professionnalité de nos métiers.

La réalité que vivent les stagiaires depuis la rentrée apporte la preuve que **cette réforme est catastrophique pour l'avenir de nos métiers et du système éducatif** : temps complet d'enseignement, formation notoirement insuffisante s'ajoutant au temps de service et restreinte à un compagnonnage, les stagiaires sont placés dans une situation intenable. Soumis à de fortes pressions, certains sont amenés à prendre un congé maladie, voire démissionnent. Cela ne les prépare pas à un métier exigeant et complexe qui nécessite une véritable formation professionnelle, à laquelle ne peuvent se substituer ni un compagnonnage ni des stages dans le cadre du Master et de la préparation aux concours.

Des assemblées de stagiaires se sont tenues et ont dénoncé dans les mêmes termes une réalité que le Ministre ne peut continuer de nier. A l'appel du collectif Stagiaire Impossible, constitué dès début Octobre, doit se tenir Samedi 11 Décembre à la Bourse du Travail de Paris une coordination de représentants de stagiaires venus de toutes les académies.

A l'invitation du collectif Stagiaire Impossible, les organisations syndicales signataires seront présentes lors de cette coordination et soutiennent cette initiative :

le Ministre doit entendre les revendications de la profession et des stagiaires !

- Le rétablissement des emplois de stagiaires supprimés, le retour à une véritable année de stage permettant une alternance entre théorie et pratique et une véritable formation professionnelle
- Elle exige des mesures d'urgence, pour permettre aux actuels stagiaires de réussir leur entrée dans le métier :

- un allègement de service : pas plus d'un tiers de service devant les classes ;

- une formation renforcée sur le temps de service assurée par des formateurs pour tous les stagiaires, un dispositif particulier pour soutenir ceux qui sont en difficulté ;

- l'harmonisation des procédures de titularisation dans toutes les académies, garantissant la transparence, l'équité et les droits des stagiaires : pluralité d'avis, respect des qualifications et des statuts de chaque corps et contrôle des élus du personnel.

L'intersyndicale dénonce et condamne avec fermeté toute pression et toute intimidation de l'administration qui viseraient à stigmatiser et reprocher les difficultés professionnelles que peuvent rencontrer les stagiaires à cause des conséquences désastreuses de la réforme de la formation des maîtres. C'est de meilleures conditions de stage et de formation dont ont besoin les stagiaires.

Pour l'amélioration des conditions d'exercice des stagiaires, mais aussi dans l'intérêt des étudiants en Master admissibles aux concours et des élèves, elle appelle à refuser les stages en responsabilité des étudiants en Master et exige leur transformation en stages d'observation ou de pratique accompagnée.

Tant que le ministère refusera de borner à un tiers de leur temps de service la présence des stagiaires devant les classes, l'intersyndicale continuera d'appeler tous les collègues à refuser le tutorat. Elle considère par ailleurs que cette mission particulière exige une formation et une décharge de service.

Les revendications des stagiaires rejoignent celle de tous les enseignants pour la défense des statuts et des conditions de travail.

Pour gagner sur les revendications, les organisations signataires soutiennent la mobilisation des stagiaires. Elles mettent en perspective une mobilisation nationale en Janvier avec demande d'audience au ministre.

Paris le 11/12/2010